

## Cas complexes sur les sociétés et leurs formalités commerciales postérieures

Niveau : Expert

Durée : 2,0 jour(s) soit 14,0 heure(s)

### Public concerné

Clercs, personnels confirmés des formalités

### Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Constituer le dossier, éviter tout refus auprès du greffe du Tribunal de commerce pour les sociétés spécifiques suivantes : SNC, SAS, SELARL, GIE, société civile, professionnelle, construction-vente, société constituée avant 1978
- Mettre à jour les statuts
- Formaliser les actes d'échanges de parts sociales
- Formaliser un dossier complexe contenant une cession de parts avec un nouvel associé, nomination d'un cogérant, modification de la dénomination sociale

### Contenu

Rappel du rôle du Guichet Unique, sur les insertions lors de la constitution d'une société en cours de vie sociale

## I – L'immatriculation des sociétés

Cas pratiques au vu de statuts ou d'insertions légales

### A. Les sociétés commerciales

- Société en nom collectif (SNC)
- Société par actions simplifiées (SAS)
- Société d'Exercice Libérale à responsabilité limitée (SELARL)
- Groupement d'intérêt économique (GIE)

### B. Les sociétés civiles

- Société Civile avec apport immobilier (SCI)
- Société Civile Professionnelle (SCP)
- Société Civile de Construction-vente
- Société Civile constituée avant 1978

## II – Les modifications durant la vie de la société (civile ou commerciale)

### A. Les modifications statutaires : mise à jour des statuts

- Étude d'un transfert de siège social hors-ressort

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

- Etude d'une augmentation de capital social et réduction de capital social (les conséquences sur la gérance et les associés)

#### B. Les modifications non statutaires

- Étude d'une poursuite d'activité
- Étude d'une reconstitution des capitaux
- Étude d'un changement de gérant

### III – Le cas particulier de la transmission d'entreprise

#### A. Transmission à titre onéreux

- Étude d'échange de parts sociales
- Étude de cession de parts

#### B. Transmission à titre gratuit- Étude d'une donation de parts

### IV – La fin de vie sociale

A. Étude d'une prorogation de durée avant la décision prise par les associés, de poursuivre l'activité de la société ou bien de procéder à la dissolution anticipée et clôture de liquidation

#### B. Tableau d'une fusion

#### C. Étude d'une Transmission Universelle de Patrimoine

## Prérequis :

---

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, des connaissances sur les fondamentaux en formalités commerciales sont fortement conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Page 2 sur 3

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation